



**Conseil international du Café**

132<sup>e</sup> session

Session virtuelle

31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022

Londres (Royaume-Uni)

**Ordre du jour provisoire**

**Point**

**Document**

**Ouverture de la 132<sup>e</sup> session du Conseil**

**1. Ordre du jour - à adopter**

ICC-132-0 Rev. 2

**2. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

**2.1 Nouvelle répartition des voix pour l'année caféière 2021/22**

[ICC-132-1](#)

Le Chef des opérations fera rapport.

**3. Rapport sur les travaux de l'OIC et la situation du marché - à noter** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur la situation du marché du café et présentera un rapport intérimaire (octobre 2021 à mars 2022) sur les travaux de l'Organisation, soulignant les progrès, les réalisations, les défis, les opportunités et les contraintes, et mettant l'accent sur l'impact de la pandémie sur les travaux de l'OIC et l'exécution du programme des activités, en insistant sur les partenariats et les contributions volontaires.

**3.1 Rapport 2021 sur la mise en valeur du café (aperçu)**

verbal

Le Chef des opérations rendra compte du Rapport 2021 sur la mise en valeur du café.

**3.2 Rapport 2022 sur la mise en valeur du café** verbal

Le Chef des opérations fera rapport sur les mesures prises et les plans adoptés pour traiter le thème de l'année caféière 2021/22 "Vers une économie circulaire du café : nouvelles opportunités d'investissement, de revenus et d'emploi".

**4. Projet de nouvel accord international sur le café - *À examiner et, le cas échéant, à approuver*** [WGFA-100/22 Rev.1](#)  
[WGFA-101/22](#)

La Présidente du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café fera rapport.

**5. Rapport des réunions des comités et autres organes - *à examiner et, le cas échéant, à approuver***

Le Directeur exécutif fournira un résumé des recommandations des organes consultatifs de l'OIC : Comité des statistiques, Comité des projets, Comité de promotion et de développement des marchés. verbal

**5.1. Modification de la présentation du Règlement sur les statistiques : Certificats d'origine** [SC-113/22](#)

**5.2 Fonds spécial** verbal

**5.3 Boîte à outils OIC de développement du marché du café** verbal

**5.4 Comité consultatif du secteur privé (CCSP)** verbal

Le Président du CCSP fera rapport.

**6. Groupe de travail public-privé sur le Café - *à noter*** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès du Groupe de travail public-privé sur le Café (GTPPC) et les domaines de travail associés.

**6.1 Budget opérationnel du GTPPC pour 2022 - *à noter*** [CPPTF-5/22](#)

**6.2 Note de réflexion pour une proposition globale de financement 2022-26 - *à approuver*** [CPPTF-6/22](#)

**6.3 Proposition TW3 Transformation du secteur - *à approuver par les Membres importateurs*** [CPPTF-7/22](#)

**7. Politiques nationales en matière de café et promotion des origines - à noter** verbal

Les Membres sont invités à faire rapport sur les modifications des politiques de leur pays en matière de café.

**7.1 Outil de promotion des origines**

Le Chef des opérations fera rapport sur l'outil de promotion des origines qui sera hébergé sur le nouveau site Web de l'OIC.

**8. Conférence mondiale du Café - à noter** verbal

Le représentant de l'Inde fera le point de la situation concernant la 5<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café prévue en 2023.

**9. Vice-président du Conseil - à élire** verbal

Conformément à l'article 10 de l'Accord de 2007, le vice-président pour l'année caféière 2021/22 doit être élu parmi les représentants des Membres importateurs..

**10. Président du Comité des finances et de l'administration - à élire** verbal

Le Conseil élira le président du Comité des finances et de l'administration.

**11. Questions financières et administratives**

**11.1 Comité des finances et de l'administration - à examiner**

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris sur la situation financière de l'Organisation et le projet de budget administratif pour l'exercice 2022/23. [FA-316/22](#)  
[FA-318/22](#)

**11.2 Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés - à noter** [FA-317/22](#)

**11.3 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2020/21 et rapport du commissaire aux comptes - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-319/22](#)

**11.4 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2020/21 et rapport du commissaire aux comptes - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-320/22](#)

Les comptes du Fonds spécial et le rapport du commissaire aux comptes seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.

**11.5 Comptes du Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café pour l'exercice 2020/21 et rapport du commissaire aux comptes - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-321/22](#)

**11.6 Fonds de promotion - à noter** [FA-322/22](#)

Comme décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne sont pas vérifiés mais sont diffusés à titre d'information des Membres exportateurs.

**11.7 Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-323/22](#)  
[FA-324/22](#)

**11.8 Indemnité pour frais d'études - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-325/22](#)

**12. Pouvoirs** verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

**13. Réunions futures - à noter** verbal

Les Membres sont invités à suggérer des sujets de présentation pour la prochaine session, pour inclusion dans l'ordre du jour, ainsi que des améliorations aux modalités des réunions futures.

**14. Questions diverses - à examiner** verbal

**15. Séance de clôture** verbal

Le Président du Conseil prononcera le discours de clôture.

<b>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</b>
<a href="#">Accord international de 2007 sur le Café</a>
<a href="#">Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café</a>
<a href="#">Règlement de l'Organisation internationale du Café</a>
<a href="#">Mandat des comités et des organes consultatifs</a>
<a href="#">Bureaux pour l'année caféière 2021/22</a>